

**FEUILLE DE ROUTE DU RESPONSABLE DE PÔLE
ET DES PRESIDENTS DE COMMISSION
PÔLE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION TERRITORIALE**

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION

« Il est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et les femmes »

Johan Stuart MILL

**L'OBJECTIF de la CRF consiste à augmenter la représentation des Femmes
dans toutes les familles du Football.**

RAPPEL :

La Commission de « FEMINISATION » n'a pas pour mission de gérer les compétitions.

Pour notre Ligue cette gestion des compétitions Féminines est de la responsabilité de la Commission Sportive Régionale.

Les Actions de la Commission :

- . Constituer la Commission avant le 24 mars 2017 – Validée en CA
- . Etablir un état des lieux des actions menées dans le domaine sur les deux secteurs
- . Proposer des idées en collaborant avec les différents Pôles (Technique, Sportif, etc...)
- . S'appuyer sur les Opérations Fédérales telles que « La semaine du Foot féminin » et l'opération « Mesdames franchissez la barrière »
- . Effectuer un suivi et une évaluation de ces opérations
- . Promouvoir la Féminisation avec de nouvelles actions qui permettent de capter de nouveau public :
 - Action caritative par exemple avec un support foot géré par un Club/un District /la Ligue
- . Poursuivre la collaboration et le partenariat avec l'UNSS et l'USEP
- . Comment intégrer les Femmes dans les instances ?
 - En partant des Clubs, (ex. Référente PEF)
 - Insister sur l'accompagnement et la formation des Dirigeantes
- . Projets (propositions/suggestions) :

. **Action majeure autour de la Coupe du Monde Féminine « FIFA 2019 »** (FFF Tour Régional et autres actions – se reporter au dossier candidature)

- 4000^{ème} licenciée Féminine – Secteur Bourgogne
- Challenge de la Féminisation
- Charte de la Féminisation
- Club Dirigeantes Féminines
- Support de Communication attractif et spécifique au Foot Féminin
- Annuaire des Clubs Féminins et des EFF
- Slogan pour la Grande Ligue

. Proposer de nouvelles pistes autour d'actions innovantes

Le Fonctionnement de la Commission :

- Réunions plénières : 2 à 3 par saison – 1^{ère} réunion de lancement et de présentation après la validation de la constitution de la Commission par le CA
- Répartition des rôles pour chacun des Membres, constitution de Cellules de travail qui pourront être renforcées par des personnes non Membre de la Commission (USEP, UNSS, ex Membres des CR's)
- Réunions décentralisées si besoin et en fonction du dossier et du secteur concerné
- Visio pour les réunions de travail des cellules et le suivi des dossiers
- Réunions téléphoniques

La Commission Régionale sera composée d'au minimum un Membre de chaque territoire des Districts, d'un représentant ETR, d'un représentant CRA et d'un Membre de la Cellule Communication sur invitation.